



Y VIVRE DONNE DES AILES

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saints-Anges, le 4 mai 2026,
à 19 heures, à la salle du conseil située au 494, avenue Principale.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 3.1 - Présentation du rapport financier – Exercice 2025
 - 3.2 - Affectation d'un excédent du budget à des fonds réservés - Bibliothèque et projets particuliers
 - 3.3 - Autorisation de paiement des comptes
- 4 - GREFFE
 - 4.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2026
 - 4.2 - Adoption du règlement no 2026-07 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux
 - 4.3 - Adoption du règlement 2026-08 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme no 178
- 5 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 5.1 - Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - 5.2 - Adoption de la résolution numéro 2603-044 visant à autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour la construction d'un bâtiment d'entrepôt commercial du lot 3 714 879
- 6 - LOISIRS ET CULTURE
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 - Adoption du rapport annuel 2025 en lien avec le schéma de couverture de risques
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 9 - TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 - Autorisation dépenses - Rechargement granulaire
- 10 - CORRESPONDANCE
- 11 - RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS MENSUELLES
- 12 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13 - CLÔTURE DE LA SÉANCE